



Assemblée
Point 2

A/119/2-P.5
11 octobre 2008

**EXAMEN DE DEMANDES EVENTUELLES D'INSCRIPTION
D'UN POINT D'URGENCE A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE**

**Demande d'inscription d'un point d'urgence à
l'ordre du jour de la 119^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire
présentée par la délégation de la République islamique d'Iran**

En date du 11 octobre 2008, le Secrétaire général a reçu de la délégation de la République islamique d'Iran une demande d'inscription à l'ordre du jour de la 119^{ème} Assemblée d'un point d'urgence intitulé :

"L'instauration d'une économie mondiale équitable et transparente visant à atténuer les effets néfastes de la crise financière internationale actuelle : le rôle des parlements".

Les délégués à la 119^{ème} Assemblée trouveront en annexe le texte de la communication par laquelle cette demande a été présentée (Annexe I), ainsi qu'un mémoire explicatif (Annexe II) et un projet de résolution (Annexe III) à l'appui.

La 119^{ème} Assemblée sera appelée à se prononcer sur la demande de la délégation de la République islamique d'Iran le lundi 13 octobre 2008.

Aux termes de l'Article 11.1 du Règlement de l'Assemblée, "tout Membre de l'Union peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Pareille demande doit être accompagnée d'un bref mémoire explicatif et d'un projet de résolution qui définissent clairement la portée du sujet visé par la demande. Le Secrétariat communique d'urgence à tous les Membres la demande et les documents qui l'accompagnent".

De plus, l'Article 11.2 du Règlement de l'Assemblée dispose que :

- a) une demande d'inscription d'un point d'urgence doit porter sur un événement majeur de portée internationale sur lequel il paraît nécessaire que l'UIP prenne position. Pour être acceptée, pareille demande doit obtenir en sa faveur les deux tiers des suffrages exprimés;
- b) l'Assemblée ne peut inscrire à son ordre du jour qu'un seul point d'urgence. Si plusieurs demandes obtiennent la majorité requise, celle ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages positifs est acceptée;
- c) les auteurs d'au moins deux demandes d'inscription d'un point d'urgence peuvent regrouper leurs propositions de manière à n'en présenter qu'une, pour autant que les propositions initiales portent sur le même sujet;
- d) le sujet d'une proposition retirée par ses auteurs ou rejetée par l'Assemblée ne peut figurer dans le projet de résolution concernant le point d'urgence, à moins d'être précisément mentionné dans la demande et dans le titre du sujet adopté par l'Assemblée.

**COMMUNICATION ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
SECRETAIRE GENERAL DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN**

Genève, le 11 octobre 2008

Monsieur le Secrétaire général,

Au nom du Groupe interparlementaire de la République islamique d'Iran, je propose l'inscription du point suivant à l'ordre du jour de la 119^{ème} Assemblée de l'UIP :

"L'instauration d'une économie mondiale équitable et transparente visant à atténuer les effets néfastes de la crise financière internationale actuelle : le rôle des parlements".

Vous trouverez ci-joint le texte d'un mémoire explicatif et d'un projet de résolution pour examen et suite à donner.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

(Signé)

Kazem JALALI
Secrétaire général du
Groupe interparlementaire de
la République islamique d'Iran

**L'INSTAURATION D'UNE ECONOMIE MONDIALE EQUITABLE ET TRANSPARENTE
VISANT A ATTENUER LES EFFETS NEFASTES DE LA CRISE FINANCIERE
INTERNATIONALE ACTUELLE : LE ROLE DES PARLEMENTS**

***Mémoire explicatif présenté par le Groupe interparlementaire
de la République islamique d'Iran***

La mondialisation, qui ne profite qu'à certaines puissances économiques, a engendré de multiples injustices et a créé un immense fossé entre riches et pauvres, ce qui s'est soldé par l'une des crises économiques les plus graves qu'ait jamais connues le monde. Cette situation menace désormais les économies des pays pauvres. De manière paradoxale, les bénéficiaires de l'ordre économique mondial actuel - les pays riches - sont à l'origine du chaos et de la destruction que l'on constate aujourd'hui et que leurs propres privilèges ont infligé à la majorité des autres nations.

Les événements intervenus récemment dans le système financier ont des répercussions considérables et exercent une pression supplémentaire sur le financement du développement dans de nombreux pays en développement. Ils vont aussi aggraver la pauvreté et le sort de ceux qui sont déjà en une situation précaire. Cela appelle des mesures d'urgence propres à améliorer les conditions de vie dans ces pays.

L'effondrement systémique du système financier mondial vient d'entrer dans une phase nouvelle. Certaines institutions financières internationales semblent être plus puissantes que certains gouvernements et il est clair aujourd'hui que la seule solution qui permettrait réellement d'empêcher le chaos réside dans l'instauration d'un ordre économique et financier mondial juste et transparent. Le monde doit opérer des changements fondamentaux et une mutation économique profonde reposant sur la justice et la transparence.

**L'INSTAURATION D'UNE ECONOMIE MONDIALE EQUITABLE ET TRANSPARENTE
VISANT A ATTENUER LES EFFETS NEFASTES DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE
ACTUELLE : LE ROLE DES PARLEMENTS**

***Projet de résolution présenté par le Groupe interparlementaire
de la REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN***

La 119^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire,

- 1) *considérant* que l'économie mondiale est au bord d'une récession économique grave, ce qui entraîne une hausse brutale des prix des produits de base, nourrit l'inflation dans le monde entier et ralentit la croissance de l'économie mondiale,
- 2) *notant* que, selon l'avertissement lancé récemment par le Fonds monétaire international, des banques criblées de dettes amènent le système financier au bord de l'effondrement, et que les nations riches n'ont pas réussi jusqu'à présent à redonner confiance aux investisseurs,
- 3) *profondément préoccupée* par le fait que certains des changements découlant de l'intégration de l'économie mondiale ont rendu les économies faibles encore plus vulnérables à l'exclusion économique et à l'appauvrissement, et que la crise financière actuelle fait peser une menace sur la stabilité sociale et politique de nombreux pays,
- 4) *ayant à l'esprit* les politiques ambitieuses et hégémoniques de certaines puissances - conçues pour peser sur l'économie mondiale et même la façonner - et le fait que ces politiques ont joué un rôle majeur dans l'ordre injuste actuellement en place dans le monde, contribuant à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la désorganisation du système financier et commercial mondial,
- 5) *considérant* que la gestion de l'économie mondiale devrait être examinée de près pour repérer les carences, venir à bout des injustices actuelles et combler l'énorme fossé qui sépare les riches des pauvres,
- 6) *sachant* que la solution de la crise passera par la volonté collective, une coopération étroite et la détermination des principaux acteurs de l'économie mondiale,
 1. *souligne* la nécessité d'instaurer un ordre économique et financier mondial juste et transparent en procédant à des changements fondamentaux et à une transformation considérable de l'économie qui reposent sur la justice et la transparence;
 2. *appelle* tous les parlements à assumer leurs responsabilités et à aider activement la communauté internationale à concevoir un système économique et financier plus transparent et plus juste;
 3. *encourage* les parlements à soutenir des mesures collectives, au niveau national, destinées à asseoir l'économie nationale sur des bases plus locales, et à concevoir une nouvelle architecture financière propre à rendre les pays en développement moins vulnérables face aux crises financières et économiques internationales;

4. *se déclare préoccupée* par le fait que des sanctions unilatérales et restrictives et des mesures économiques illégales risquent de nuire encore davantage aux économies des pays visés;
5. *prie instamment* les parlements de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour formuler des idées et des initiatives destinées à promouvoir un nouvel ordre financier et commercial propre à contribuer à la mise en place d'un ordre économique mondial plus juste et plus transparent, ce qui aiderait aussi à instaurer la paix et la stabilité dans le monde;
6. *demande* la reprise des pourparlers sur le commerce international actuellement dans l'impasse à l'échelle mondiale, ce qui est crucial pour ouvrir les marchés mondiaux aux pays en développement les plus pauvres, mobiliser les ressources nécessaires et galvaniser la volonté politique voulue face aux carences de l'ordre économique actuellement en place;
7. *décide* de reprendre l'examen de cette importante question à la prochaine Assemblée.